



ÉLECTION DE 2021 PRIORITÉS POLITIQUES
POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Immigration



Exposé de politique pour l'élection de 2021

L'immigration au Nouveau-Brunswick et au Canada

Préparé par Manufacturiers et Exportateurs du Canada – Division du N.-B./de l'Î.-P.-É., la Chambre de commerce pour le Grand Moncton, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, la Chambre de commerce de Fredericton, le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick et la Chambre de commerce régionale de Saint John.

Sommaire

Nous sommes un groupe de six organisations d'affaires du Nouveau-Brunswick mues par l'objectif commun de militer pour une politique rationnelle qui s'attaquera aux défis et possibilités économiques uniques auxquels fait face notre province. Ensemble, nous représentons les intérêts des entreprises de l'ensemble de la province. Nous nous passionnons pour la redynamisation de l'économie du Nouveau-Brunswick pendant le rétablissement suivant la pandémie de COVID-19. Le Canada atlantique accusait déjà du retard par rapport au reste du pays au chapitre de la croissance; il faut donc concerter les efforts pour modifier notre trajectoire future.

Pour que le Nouveau-Brunswick se remette sur la bonne voie, il faut que le gouvernement fédéral fasse de l'immigration une priorité.

Pour atteindre une croissance, quelle qu'elle soit, dans notre province, nous devons accroître de beaucoup notre population de sorte à combler nos besoins en main-d'œuvre. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick prévoit que plus de 120 000 travailleurs quitteront à jamais le marché du travail au cours des dix prochaines années, et les écoles publiques ne produiront au cours de cette même période que 76 000 finissants. L'immigration sera donc cruciale pour combler ce vide démographique et garantir une main-d'œuvre pour les entreprises nouvelles ou existantes.

Il nous faut une solide stratégie de croissance démographique coordonnée à l'échelle locale, une stratégie adaptée aux réalités actuelles et futures du marché du travail. Cette stratégie doit par ailleurs nous aider à attirer des immigrants, à retenir ceux qui sont arrivés récemment et à diversifier les talents que recherchent nos entreprises pour assurer leur réussite. Il s'agit d'un domaine de compétence partagé mais, pour que le Nouveau-Brunswick réussisse dans ce dossier, il faudra qu'Ottawa fasse preuve de souplesse pour l'attribution des immigrants et les délais de traitement. Une politique en matière d'immigration adaptée à nos besoins s'avère essentielle à la réussite. Pour y arriver, le gouvernement fédéral doit :

- attribuer des places d'immigration de sorte à atteindre un objectif de 10 000 immigrants d'ici 2024 (en mettant en place des mesures de soutien supplémentaires pour atteindre une cible de 30 % d'immigrants francophones);
- simplifier et accélérer l'ensemble du processus d'immigration, plus particulièrement pour les étudiants internationaux;

- augmenter les investissements dans les mesures de soutien et les infrastructures de conservation destinées aux nouveaux arrivants, comme les services et initiatives d'établissement pour accueillir les communautés.

Contexte

La concurrence pour les travailleurs qualifiés se fait de plus en plus féroce dans la province. Il arrive souvent que les compétences recherchées soient introuvables. Il nous faut profiter de l'occasion, au Nouveau-Brunswick, d'amener le nombre important d'étudiants internationaux à devenir des résidents permanents de la province. Si nous y arrivons, nous améliorerons de beaucoup la facilité de recruter des ressources qualifiées possédant une expérience de vie dans notre société et comprenant bien le milieu de travail local et les normes culturelles de notre région.

L'intégration à la collectivité et au marché du travail en sera du coup facilitée, et il en résultera une croissance économique et démographique, tout comme la création d'emplois.

Le gouvernement fédéral doit investir dans des initiatives qui augmenteront sensiblement la capacité d'attirer, d'intégrer et de retenir les étudiants internationaux. Une grande majorité des étudiants internationaux qui sortent des établissements postsecondaires du Canada atlantique affirment qu'ils aimeraient pouvoir rester dans leur province d'attache. Les étudiants internationaux agissent un peu comme un point d'ancrage; ils encouragent leurs amis et les membres de leur famille à venir s'établir dans la province et à demander la citoyenneté.

Ces familles sont souvent bien éduquées, sont titulaires de grades universitaires et possèdent des compétences qui comblent des besoins sur le marché du travail. Par contre, la reconnaissance des titres de compétences étrangers s'avère une question complexe. En l'absence d'une reconnaissance des titres de compétences étrangers, les immigrants formés dans des métiers spécialisés ne peuvent travailler dans leur domaine. Diverses organisations et associations contribuent à l'évaluation et à la reconnaissance des titres de compétences étrangers, des certificats de métier et de l'expérience de travail, ce qui complique encore davantage un processus qui peut être chronophage. Ces difficultés ne sont pas uniques au Nouveau-Brunswick, et les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral y accordent tous leur attention de façon continue.

Le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers est un obstacle que doivent surmonter certains nouveaux arrivants dans des domaines où le besoin est le plus criant. C'est particulièrement le cas pour les conjoints des demandeurs principaux, les réfugiés et les personnes entrant au pays par l'entremise d'un programme d'immigration fédéral qui souhaitent travailler dans une profession réglementée. La Chambre de commerce du Canada a aussi établi les besoins en main-d'œuvre étrangère comme moteur de croissance dans les régions aux prises avec des pénuries chroniques d'effectifs. Dans cette optique, il pourrait être possible de moderniser le programme des travailleurs étrangers temporaires en créant un programme d'employeurs de confiance, qui offrirait un processus d'appel et qui tiendrait compte des besoins régionaux.

De nombreuses municipalités régionales ont aussi adapté leurs stratégies de croissance démographique à leurs besoins particuliers. Nous encourageons le gouvernement fédéral à veiller à ce que les campagnes régionales (et provinciales) mettent à profit les efforts du gouvernement fédéral.

Recommandations

Augmenter le nombre d'immigrants

- Le gouvernement fédéral doit accélérer l'augmentation de l'attribution de places d'immigration par l'entremise du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et du Programme des candidats des provinces afin d'accroître la capacité. Le gouvernement fédéral doit aussi adapter les programmes d'immigration aux besoins du marché du travail. La population du Nouveau-Brunswick est la plus âgée de toutes les provinces du Canada. Compte tenu des départs à la retraite à venir et des autres facteurs d'attrition, la pénurie de main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick devrait atteindre un point critique et pourrait paralyser notre économie. Selon une étude menée récemment par David Campbell, de Jupia Consultants, pour le compte du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, si la Province cherche à garantir que chacune des régions dispose des effectifs nécessaires à une croissance modeste jusqu'en 2040, la population devra atteindre près d'un million d'ici 2040 (tableau 1).

Plus précisément, si l'on tient pour acquis que la croissance actuelle à Moncton et à Fredericton se maintiendra et que la croissance dans les autres régions suffira pour atteindre une cible de croissance annuelle des effectifs de 0,5 %, la population devra passer de 781 500 en 2020 à 989 700 d'ici 2040. C'est là un taux de croissance démographique annuelle moyen de 1,3 %.

Pour que la population s'accroisse à ce rythme, le Nouveau-Brunswick devra faire grimper le nombre d'immigrants à 10 000 d'ici 2024, le maintenir à 16 000 par année jusqu'en 2029, puis le ramener à 13 000 par année en 2037 (tableau 2).

Tableau 1 : Croissance démographique nécessaire par région pour assurer une croissance annuelle de la main-d'œuvre d'au moins 0,5 % jusqu'en 2040

Scénario	Région	2020	2040	% de changement cumulatif	% de changement annuel moyen	Change ment (en chiffres)
Actuel	Moncton	158 700	201 200	27,0 %	1,3 %	42 500
Actuel	Fredericton	111 000	143 300	29,0 %	1,5 %	32 300
Croissance	Queens	10 300	13 000	26,9 %	1,3 %	2 800
Croissance	Sussex	17 200	21 100	22,7 %	1,1 %	3 900
Croissance	Shediac	35 700	42 700	19,4 %	1,0 %	6 900
Croissance	Restigouche	30 800	40 000	29,8 %	1,5 %	9 200
Croissance	Saint John	131 800	166 700	27,0 %	1,3 %	35 000
Croissance	Charlotte	26 000	32 000	23,0 %	1,1 %	6 000
Croissance	Madawaska-Victoria	51 500	65 500	27,2 %	1,4 %	14 000
Croissance	Péninsule acadienne	47 100	60 700	28,9 %	1,4 %	13 600
Croissance	Miramichi	28 000	36 000	28,5 %	1,4 %	8 000
Croissance	Bathurst	31 700	41 100	29,5 %	1,5 %	9 364
Croissance	Kent	31 200	38 900	25,0 %	1,2 %	7 700
Croissance	Carleton	26 800	32 500	21,4 %	1,1 %	5 700
Croissance	Reste du N.-B.	<u>43 676</u>	<u>54 988</u>	<u>25,9 %</u>	<u>1,3 %</u>	<u>11 312</u>
Totaux	Province	781 476	989 688	26,6 %	1,3 %	208 276

Tableau 2 : Croissance démographique par année et source, Nouveau-Brunswick

	2021	2025	2030	2035	2040
Population	785 742	815 903	870 899	930 988	989 686
Croissance démographique annuelle	4 266	8 514	12 136	11 297	12 199
% de changement	0,5 %	1,1 %	1,4 %	1,2 %	1,2 %
Naissances	6 409	6 742	7 683	9 437	12 492
Décès	<u>8 143</u>	<u>8 478</u>	<u>9 147</u>	<u>10 039</u>	<u>11 043</u>
Évolution démographique naturelle	-1 734	-1 736	-1 464	-603	1 449
Migration interprovinciale	+1 000	-1 750	-2 400	-2 100	-1 750
Immigrants*	+5 000	+12 000	+16 000	+14 000	+12 500
Taux de rétention implicite des immigrants		85 %	85 %	85 %	85 %
Taux de natalité (en %)	0,82 %	0,83 %	0,88 %	1,01 %	1,26 %
Taux de mortalité (en %)	1,04 %	1,04 %	1,05 %	1,08 %	1,12 %
Taux d'immigration (en %)	0,64 %	1,47 %	1,84 %	1,50 %	1,26 %
Taux de migration interprovinciale (en %)	0,13 %	-0,21 %	-0,28 %	-0,23 %	-0,18 %

Nous devons nous affairer à multiplier les effectifs avant qu'il ne soit trop tard et à augmenter le nombre d'immigrants attribués au Nouveau-Brunswick chaque année pour qu'il atteigne 10 000 d'ici 2024.

Traitement accéléré

Les délais de traitement actuels des demandes de résidence permanente des immigrants sont trop longs. Même les étudiants internationaux qui fréquentent un établissement d'enseignement, qui travaillent et qui vivent au pays depuis quatre ans peuvent avoir à attendre de deux à trois ans de plus. Ces délais peuvent décourager les étudiants à rester dans la province, voire au pays, pour poursuivre des études supérieures ou se trouver un emploi à temps plein.

S'il est vrai qu'il y a eu des améliorations sur le plan de la constance, de l'équité et de la rapidité, il n'en reste pas moins que les données relatives aux résultats des travailleurs formés l'étranger sur les marchés du travail sont insuffisantes. Le gouvernement fédéral doit coordonner et faciliter la collecte de données dans les multiples territoires de compétence pour pouvoir mesurer les conséquences avec exactitude.

Investir dans les services d'établissement

Attirer les immigrants au Nouveau-Brunswick ne constitue qu'une partie de l'équation. Le faible coût de la vie et la qualité de vie élevée sont certes deux facteurs positifs, mais les petits marchés de travail et la rareté des possibilités dans certains domaines, surtout [...]. La reconnaissance que nous faisons des titres de compétences étrangers pose aussi problème. Les nouveaux arrivants entrent dans la province, mais encore faut-il savoir les retenir. Comment amenons-nous ceux qui obtiennent leur résidence permanente dans la province à choisir d'y rester?

Pour garantir que les nouveaux arrivants restent, il faudra mettre en place un plan stratégique à long terme et investir dans des programmes pilotes qui permettent au gouvernement provincial d'offrir des mesures incitatives à ces nouveaux arrivants.

Les résidents temporaires, y compris les travailleurs étrangers temporaires, et les étudiants internationaux ne peuvent pas recevoir des services d'établissement ou des services linguistiques subventionnés par le fédéral. Les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants internationaux sont des groupes prioritaires que le Nouveau-Brunswick aimerait voir devenir de futurs résidents à long terme. L'impossibilité d'accéder à des services d'établissement financés par le gouvernement fédéral crée une inégalité qui a des conséquences sur leur intégration et leur rétention à long terme.

Enfin, nous devons nous assurer de la disponibilité de logements abordables pour les nouveaux arrivants. La disponibilité d'un logement est cruciale pour favoriser la croissance démographique. En effet, le logement est étroitement lié à l'immigration et à la croissance démographique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre plateforme relative au logement, prière de consulter notre document sur la reprise et l'autosuffisance.

Une fois qu'un nouvel immigrant arrive au Canada, le virage écrasant au chapitre de la langue, de la culture et du climat peut être difficile à manœuvrer. Ces difficultés peuvent miner la capacité du nouvel immigrant à se bâtir une vie saine et productive dans nos provinces. C'est pourquoi il est essentiel de continuer à promouvoir des services qui aident les nouveaux arrivants

et les étudiants internationaux à se créer une vie dans la province. Nous demandons au gouvernement fédéral de continuer d'indexer à la hausse l'aide financière accordée aux services d'établissement et aux services linguistiques et d'envisager la possibilité de projets pilotes d'aide et de soutien pour les résidents temporaires, comme les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants internationaux.

Conclusion

Nous jugeons de la toute première importance de mettre en place les conditions dans lesquelles les immigrants peuvent se bâtir une vie saine et productive dans notre province. L'immigration continue d'être l'un des plus grands moteurs de croissance démographique, et investir dans l'immigration est synonyme d'investir dans notre avenir.

Pour que nous puissions y arriver, nous exhortons les partis politiques et les candidats fédéraux à proposer des programmes politiques qui auront les résultats suivants :

- Faire croître le nombre d'immigrants qui s'installent dans notre province.
- Accélérer le délai de traitement, en prêtant une attention particulière aux étudiants internationaux.
- Investir dans des initiatives qui augmenteront sensiblement la capacité d'attirer, d'intégrer et de retenir les étudiants internationaux.